

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (78) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'Assurance d'Ontario contre les accidents," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (34) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie d'effets publics canadiens de Montréal," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. Forget, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (88) intitulé: "Acte constituant en corporation les Cisterciens Réformés," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. Forget, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (83) intitulé: "Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à la Compagnie dite *The Mycenian Marble Company of Canada, (Limited)*," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,  
MARDI, 18 mai 1897.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a ajouté le nom de M. Perry au comité mixte des Impressions du Parlement en tant que les intérêts de cette Chambre sont concernés.

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. G. BOURINOT,  
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance "*Methodist Trust*" contre l'incendie," et informer le Sénat que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.